



Le tribunal sera exceptionnellement fermé au public les vendredis 26 décembre 2025 et 2 janvier 2026

EN CAS D'URGENCE, merci de bien vouloir :

- 1) communiquer avec la juridiction via les outils d'échange dématérialisés :**
 - <https://www.telerecours.fr> pour les avocats et les grandes parties,
 - <https://citoyens.telerecours.fr> pour les particuliers.

ou

- 2) déposer vos plis dans la boite aux lettres située à votre gauche (après les avoir horodatés).**